

L'éccholo



Mars 2019 N°15

Paysage d'hiver...

des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Conseil Municipal

Agence Postale

Comice

Bibliothèque

APED

CAD

Les gestes qui sauvent

Don du sang et Mascarade

Moules frites de la 9

Concours de belote des Boules

Marcheurs duernois

Carnaval des Monts

Cinéma itinérant

Dans la presse

Actus intercommunales

Café Appro

Nuit Chouette

Service Public

Horaires piscine

Stage piscine

Atelier Numérique

Centre Socio Culturel

Porte ouverte Jean Monnet

En mars, l'écho sera monté par "La CUMA"

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du Jeudi 7 février 2019

Nombre de conseillers : 13

Présents : 9

Votants : 9

L'an Deux Mil dix-neuf, jeudi 7 février, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 31 janvier 2019

Présents : M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, Mme Florence BRIERE, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Benoit VERNAISON, M. Sébastien BALMONT, M. Wilfried ROLLET.

Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE, M. Marc FERLAY.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h45

POINT SUR LE CHANTIER DE L'ÉCOLE

Les travaux de l'école se déroulent normalement.

Le bâtiment des primaires devrait être opérationnel pour la rentrée des vacances scolaires de février 2019.

La livraison et le montage d'une partie du mobilier aura lieu le 19/02/2019.

Les peintures sont en cours tout comme l'électricité, quant au chauffage il est posé.

Une visite du chantier de l'école par les membres du Conseil Municipal aura lieu de samedi 16 février à 9h30.

• DELIBERATION : AVENANTS DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Des avenants à valider :

Coordination sécurité et protection de la santé	BUREAU ALPES CONTROLES	Allongement de la durée des travaux (4mois)	800 € HT
Lot 01 : Terrassements – V.R.D – ESPACES VERTS	RIVOLLIER TP	Divers travaux supplémentaires	4 582 € HT
Lot 07 : Plâtrerie peinture	Groupe C.A.E.	Doublage 50mm-cloison 98 - ossature plafond	5 298,80 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité

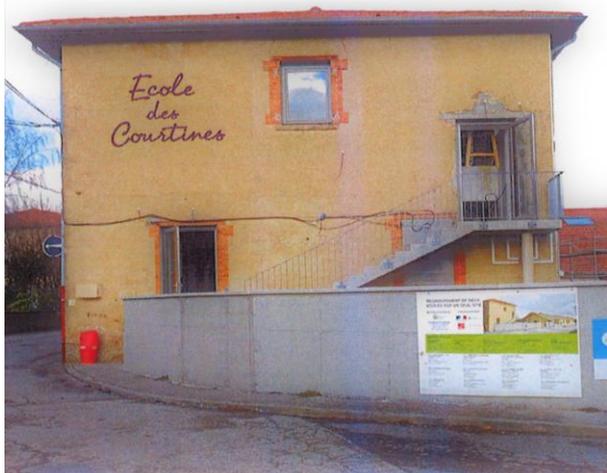
• DELIBERATION : ENSEIGNE DE L'ÉCOLE

Monsieur Patrick HERREO présente aux membres du conseil les 3 propositions pour l'enseigne de l'école réalisée par A3D SIGNALETIQUE.

C'est la proposition N°2 qui a été retenue avec 7 voix pour et 2 contre.

La police de caractère et la couleur sont identiques à l'enseigne de la Bibliothèque – Salle Marius Deal.

Coût l'enseigne (création et pose) : 1240 € HT



Délibération adoptée 7 voix pour et 2 contre

TAXE AMÉNAGEMENT

Monsieur le Maire explique au Conseil que la Direction Départementale des Territoires du Rhône a transmis les notices « Taxe d'aménagement » et « redevance d'archéologie préventive » actualisées aux valeurs forfaitaires 2019. Cette taxe permet de financer les équipements publics de la commune : voirie et réseaux, raccordement à l'égout. Monsieur le Maire indique que le taux de cette taxe depuis le 1^{er} mars 2011 est de 4% et demande au Conseil de voter un taux.

Le Conseil vote à l'unanimité un taux de 4 %.

Monsieur le Maire indique également que la délibération du 6 novembre 2014 prévoyait une exonération pour les logements sociaux et demande au Conseil s'il souhaite ou non maintenir cette exonération.

Le Conseil vote à l'unanimité la suppression de l'exonération pour les logements sociaux.

Délibération adoptée à l'unanimité

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – CONVENTIONS DE PARTICIPATION PORTEES PAR LE CDG69

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les conventions de participation à la protection sociale complémentaire pour le risque santé et prévoyance des agents de la commune arrivent à échéance le 31 décembre 2019 et qu'il convient de les renouveler au terme d'une nouvelle procédure de mise en concurrence.

Les membres du Comité Technique du CDG69 ont été saisis le 22/01/2019 et ont émis à l'unanimité un avis favorable pour que la commune de Duerne mandate le CDG69 pour mener cette procédure.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer pour confier au CDG69 la conduite de ce projet de conventions.

Délibération adoptée à l'unanimité

POINT SUR LA REUNION PUBLIQUE

Monsieur le Maire et Monsieur Benoit VERNAISON précisent qu'il y avait 48 personnes présentes au Grand débat qui a eu lieu le jeudi 31 janvier 2019 à Duerne.

Etaient présents des personnes de DUERNE, de POMEYS, de SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE, de CHAZELLES SUR LYON et de SAINTE FOY L'ARGENTIERE.

Le débat a duré 3 heures avec deux temps d'échange : prise de parole des citoyens puis intervention du Député Monsieur Thomas GASSILLOUD.

L'échange était positif, respectueux et de bon niveau.

Deux thématiques en ressortent : l'écologie et le partage des richesses.

Le retour du « Grand débat » sera très prochainement mis en ligne sur le site de la Mairie.

Si vous avez des arguments, d'autres propositions à rajouter ou des compléments à apporter, vous êtes invités à les envoyer par mail : mairie.duerne@cc-mdl.fr

Le document finalisé sera transmis directement à la Préfecture du Rhône au plus tard le vendredi 22 février 2019.

DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente au Conseil les diverses demandes de subventions reçues par la commune :

- BTP CFA : 90 €
- CMA : 480 €
- Prévention routière
- Groupe de Secours Catastrophe Français

Le Conseil Municipal rejette à l'unanimité les demandes de subventions du BTP CFA, de la CMA et du GSCF. Le Conseil Municipal rejette à 8 voix contre et 1 voix pour la demande de subvention de la Prévention routière.

ADHESION 2019 CAUE

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite adhérer cette année au CAUE. Il rappelle que des architectes conseils du CAUE tiennent des permanences au Parc Eco Habitat et à Sainte Foy l'Argentière pour la population et que la commune peut avoir recours au CAUE pour des conseils. La participation pour l'adhésion 2019 est de 200 €. Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité d'adhérer en 2019 au CAUE.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Aucun compte rendu des commissions.

QUESTIONS DIVERSES

- Proposition étude CCI : un rendez-vous pour une étude de projet avec Madame Marine Alain de la CCMDL aura lieu le jeudi 14 février à 16h00
- Soutien à la résolution du 101^{ème} Congrès de l'AMF : Monsieur le Maire a demandé au Conseil Municipal de la lire et d'en débattre au prochain Conseil (réponse et/ou délibération à rendre à l'AMF avant le 31/03/2019)

La séance est levée à 22h25

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 7 Mars 2019 à 20h30

Chères conscrites, chers conscrits,

La classe en 9 organise le Dimanche 09 Juin 2019 (Week-end de Pentecôte) la traditionnelle fête des conscrits.

C'est un moment important pour les Duernois à la fois festif et convivial.

La journée débutera en début de matinée pour se terminer on l'espère tard dans la soirée. Au programme : photos, défilé, apéritif, repas à la salle des fêtes et soirée endiablée !!!!!

Pour ceux qui ont ou qui vont franchir le cap des 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 voire 100 ans en 2019 sont les bienvenus !!!

Des invitations personnalisées parviendront prochainement aux habitués. Pour les nouveaux Duernois qui souhaiteraient participer à cette journée, merci de vous faire connaître auprès de :

Franck BLANC au 06 58 64 26 03

Cédric GRANGE au 06 83 55 80 13

L'AGENCE POSTALE SERA

FERMEE

du Mardi 19 Février au

Samedi 23 Février 2019

Réouverture le

Mardi 26 Février à 9H

Pendant la fermeture , tous les
objets avisés, seront en instance
au bureau de poste de
St Martin en Haut

Comice2019

Depuis 60 ans, tous les quatre ans, Duerne participe au "Comice des Quatre cantons".

En 2019, avec la réorganisation du territoire, cet événement devient le "Comice des Monts du Lyonnais"

Notre rôle est de participer au défilé et d'aider à l'organisation et au bon déroulement de cette manifestation, conjointement aux dix autres communes qui nous entourent.

C'est une belle fête intercommunale où chaque village rivalise en toute bonne humeur dans la réalisation d'un char pour le corso fleuri.

Il se déroulera les 6 et 7 juillet.

Nous allons participer avec tous ceux qui le souhaitent au succès de ce soixantième comice...

Pour Duerne une équipe doit se constituer et se réunir pour organiser la confection de notre char.

Le thème retenu est : "La Grèce"

Nous aurons à illustrer ce pays par un char et à l'animer avec la préparation d'une danse "Le Sirtaki"

Vous : duernoises et duernois désireux de participer à ce petit défi, serez les bienvenus.

Chaque fois, ce sont d'excellents moments de convivialité à vivre.



Une première réunion est prévue

Le jeudi 14 mars à 20h30

Au caveau de la mairie.



Le comice de 2015





Bon
Anniversaire
Tintin !

Bibliothèque

Le gilet jaune, c'est
une idée de Milou.
Moi, vous savez...



En 2019, Tintin fête ses 90 ans. Lorsque, Hergé crée : Tintin le 10 janvier 1929, il n'imagine sans doute pas que son reporter fera découvrir le monde à quatre générations de lecteurs. La bibliothèque de Duerne veut à sa manière, lui souhaiter un bon Anniversaire en lui consacrant sa prochaine déco.....

"La Grande Lessive"

*Le printemps revient bientôt, Il sera temps de lancer la grande lessive
Pour la 3^e année, nous participons à cet événement mondial. Le thème cette année :*

"De la Couleur"

*Le principe de La Grande Lessive est de tendre des fils pour y suspendre des réalisations (dessins, peintures, images et photographies numériques, collages, poésie visuelle, etc.) de **format A4**, faites par toutes et tous, sans qu'aucune ne soit semblable à une autre, bien que conçues à partir d'une même invitation :*

De la couleur ! » Avec ou sans dessin, de la lumière, des pigments, du numérique...

Jeudi 28 mars



Tous les Duernois sont invités à participer à cette exposition éphémère : les enfants, les parents, les grands parents aussi. La bibliothèque laissera à disposition : papier de dessin, crayons de couleur, peinture pour ceux qui voudraient venir en famille préparer leur participation à l'événement. Les membres du club seront aussi les bienvenus le jeudi après-midi par exemple.

Remise du prix du lecteur :

Les P'tits D'Monts
Aura lieu le samedi 13 avril à la Médiathèque de St Genis l'Argentière
De nombreuses activités sont au programme.
16h : Remise des prix
17h : Spectacle
Ouvert à tous

Nouveautés :

Il y a une maison dans ma maman : d'Andréae Caban
Un gros câlin, petit coquin : de Chincholle Camille
Tchoupi se brosse les dents : de Thierry Courtin
Amstramgram ce sera toi qui me plairas : de C Barbieri
Les quatre filles du docteur Moreau : de Janine Boissard
L'avion de chasse d'Elias : de Beaumont/Nesme
Félix et la source invisible : de Schmitt Eric-Emman
Princesse Sara T-11 : de Alwett/Moretti
Le gardien de la Joconde : de Fernandez Diaz Jorg
Céline : de Peter Heller

Association des Parents d'Élèves

DUERNE

Dimanche 10 Mars 2019

Salle de fêtes-14h

CONCOURS DE BELOTE

(à la montante)

16€ la doublette partie en 16 donnes

- 1^{er} prix : 2 jambons secs
- 2^{ème} prix : 2 pintades fermières
- 3^{ème} prix : 2 poulets fermiers
- 4^{ème} prix : 2 rosettes
- 5^{ème} prix : 2 repas restaurant

Toutes les doublettes sont primées

Buvette-Tombola

Casse-coûte offert

DUERNE

SAMEDI 25 MAI

CHIFLAOS présente

LA VOIX DE JOHNNY

avec

Jean-Baptiste Guegan

Entrée

25€

Le Concert Hommage

BILLETTERIE : SAMEDI 2 MARS (9h à 12h)

POINT DE VENTE : Salle des Fêtes de DUERNE

*** Règlement Chèque (avec carte d'identité) ou espèces**



Secouristes Français

Croix Blanche

Association de Brianais

Familles
en mouvement

LES
GESTES
QUI
SAUVENT

L'association des familles de Duerne organise en partenariat avec l'association des Secouristes Croix Blanche de Brignais et la Mairie de Duerne une journée de formation aux gestes qui sauvent, ouverte à tous, parents et enfants (à partir de 10 ans).

Cette journée a pour objectif de sensibiliser le public présent aux gestes de premiers secours. Elle permet de diffuser au plus grand nombre la connaissance de ces gestes et faire des citoyens un premier maillon de la chaîne des secours.

Le programme comprend : un module sur la protection et l'alerte, un module arrêt d'hémorragie et positions d'attente, et enfin un module « urgence cardiaque »

CES GESTES PEUVENT SAUVER UNE VIE ! NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !

**Cette journée aura lieu à la salle Marius Deal de Duerne
(sur inscriptions, sous réserve de disponibilités)**

**Le samedi 23 Mars 2019,
sur 3 sessions de 2h limitées à 20 participants chacune.**

TARIF : 3€ / personne.

(Merci à la mairie de Duerne pour sa participation permettant un tarif réduit pour les participants)

Cette formation sera délivrée par 2 formateurs de la Croix Blanche de Brignais détentrice d'un agrément à la formation aux premiers secours.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Stéphanie CONSIL au 06.14.76.25.05 ou par mail adfduerne@yahoo.fr

Bulletin d'inscription à la journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent, samedi 23/03 Salle Marius Deal de Duerne

Participant 1 + commune d'habitation _____

Participant 2 + commune d'habitation _____

Participant 3 + commune d'habitation _____

Participant 4 + commune d'habitation _____

Participant 5 + commune d'habitation _____

Prix à payer : ___ x 3€ = _____ €

(Chèque à l'ordre de l'association des familles de Duerne à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie)

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR
DONNEZ VOTRE SANG
LE VENDREDI 8 MARS 16h/19h
ST MARTIN EN HAUT
Les malades vous remercient

Les matinées découvertes de MASCARADE

Duernois et Duernoises, venez essayer
l'improvisation théâtrale.

C'est gratuit et ouvert à tous,
enfants, ados, adultes, retraités....

Je serai très heureux de vous faire partager ma passion.

Pensez à vous inscrire par mail ou par téléphone.

mascarade.theatre@gmail.com

Sébastien Poncet : 06 48 40 98 51

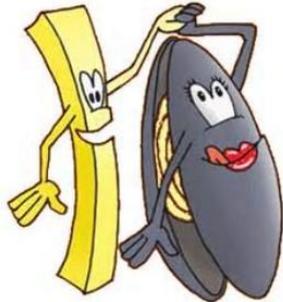
Lundi 18 février de 9h30 à 12h : initiation adultes

**Vendredi 22 février de 9h30 à 12h : initiation
enfants/adolescents**

Salle Marius Déal de Duerne

DUERNE

9



Dimanche 07 AVRIL

à partir de 11h

sous la halle de Duerne

Moules – Frites

Organisé par la classe en 9

Sur place ou à emporter (apporter vos récipients)

Au choix : Moules-frites / Fromage / Tarte : 9 €

Moules - frites : 6 €

Pour les enfants : Saucisses - frites

Réservation possible auprès de l'épicerie de Duerne : Le rendez-vous des saveurs

04 78 48 52 74

Nous avons besoin de renfort !

Si vous souhaitez nous aider contactez votre responsable de classe

Réussite du concours de belote de la Boule Duernoise

Le samedi 20 février, c'est pas moins de 74 doublettes qui sont venues s'affronter amicalement au concours de belote organisé par la société de Boules de Duerne,

La victoire finale est revenue à Monsieur Protière Lucien et Marie Louise d'Yzeron qui ont gagné chacun un jambon,



Les vainqueurs de la tombola, Eric Séon et Patrick Thizy se sont vus chacun décerné un jambon,



Une tête de veau pour les Marcheurs Duernois

Une vingtaine de courageux ont bravé la neige du matin pour maintenir ce qui est devenu une tradition maintenant une fois par an, la dégustation de la tête de veau chez Francia à Montromant,

Départ par les Croisettes, l'arbre éléphant pour rejoindre croix Trouilloux puis descente jusqu'à Orgeolles pour suivre le ruisseau et découvrir les vestiges des anciens moulins à farine ou à papier, Après avoir croisé la route de Sainte Foy, ils ont atteint le château de La Valsonnière puis traversé le village de Saint Genis pour descendre jusqu'au ruisseau du Rossand, La dernière montée sur Montromant a largement aiguisé les appétits, Une très bonne journée passée sous le signe de la convivialité, un délicieux repas avant un retour pédestre par la Forêt,

Pas sûr que les 16,5kms aient permis d'éliminer les calories emmagasinées,



CARNAVAL

DES MONTS

22/02

ST SYMPHORIEN SUR COISE

16H30 DÉFILÉ
AU STADE

18H30 SPECTACLE/CONCERT
SALLE ALBERT MAURICE

Cet évènement est porté
par le Centre Socio Culturel Des Hauts du Lyonnais
et la MJC de St Symphorien sur coise
En partenariat avec le collectif Psst, la CCMDL,
la Mairie de St Symphorien sur coise.



*cinéma itinérant
des Monts du Lyonnais*

Mars 2019

Tout le programme complet sur
www.cinemontsdulyonnais.fr



Tél : 07 71 25 31 83

Ce film est un petit bijou



DRAGONS 3 : LE MONDE CACHE

ANIMATION, AVENTURE

Américain

Sortie le 6 fév 19 / 1h44

De Dean DeBlois,
A partir de 6 ans

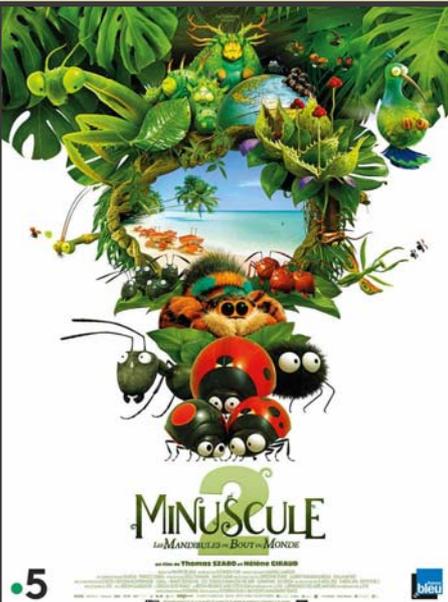
QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ? COMEDIE

Français, Sortie le 30 janv 19 / 1h39
De Philippe de Chauveron,
Avec Christian Clavier, Chantal Lauby,...

Une suite très attendue et réussie



Une suite burlesque et poétique



MINUSCULE 2 : LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE

ANIMATION, AVENTURE, FAMILLE

Français / sortie le 30 janv 19 / 1h32

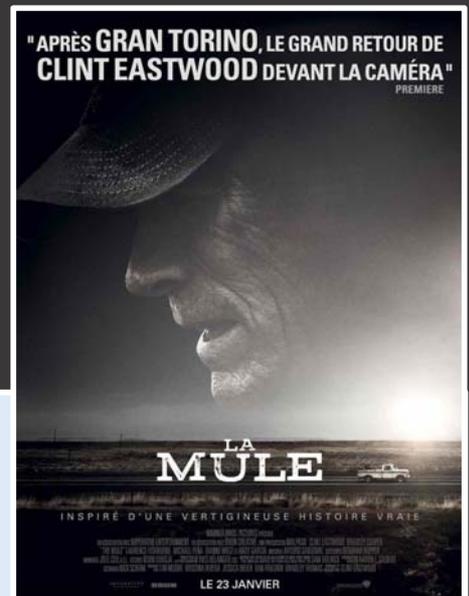
De Thomas Szabo, Hélène Giraud
A partir de 6 ans

LA MULE

DRAME, BIOPIC

Américain/ Sortie le 23 janv 19 / 1h56
De et avec Clint Eastwood
Avec Bradley Cooper, Laurence Fishburne
Séances en VF et VO sous-titrée

Un excellent « road-movie »



CONTACTS VILLAGES

BRULLIOLES Elsa Del Zotto 06 41 01 54 84
BRUSSIEU Alain MONEYRON 06 31 63 20 24
CHAZELLES Daniel Mintion 04 77 54 21 64
CHEVRIERES Jean-Yves DURAND 06 60 80 67 17
DUERNE Jérôme BARANGE 06 78 89 57 99

FONTANES Pascal BONNEFOY 04 77 20 79 04
GRAMMOND Marina VILLARD 04 77 20 61 66
HAUTE-RIVOIRE François FAURE 06 50 77 71 64
MONTROTTIER Michel CROIZER 09 54 33 03 36
St CLEMENT Laurent COMTE 04 74 26 33 69

St HEAND Dominique COPERE 04 77 30 91 70
St LAURENT Laure CHAVE 06 68 53 41 84
VIOLAY Nicolas JOUBERT 06 51 72 39 28
VIRIGNEUX Denis MASSET 04 77 94 42 79

TARIFS : NORMAL 5 € / REDUIT (- de 16 ans) 3,5 € / PASS Région : 1 € / 3D : +1 €

Abonné ADULTE 4,50 € / Abonné JEUNE 3 € / Carte abonné annuelle : ADULTE 3 € - JEUNE 2 €

NOUVELLE SALLE DE CINEMA à ST HEAND

Programme d'inauguration

Samedi 16 mars 15h

Entrée Gratuite

TOUS EN SCENE

ANIMATION, FAMILLE, COMEDIE MUSICALE

Americain / Sortie en 2017 / 1h48

De Garth Jennings



Dimanche 17 mars 15h

Tarifs habituels

QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?
COMEDIE



Dimanche 17 mars 17h30

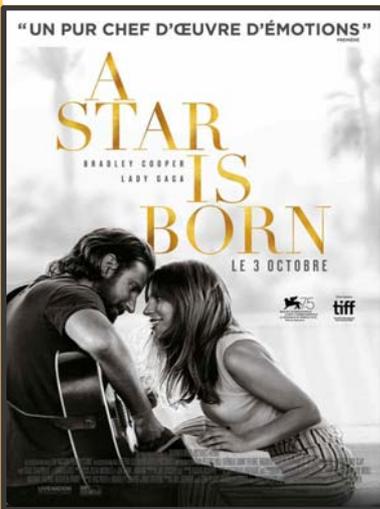
Tarifs habituels

A STAR IS BORN

Drame, Romance

Americain / Sortie le 3 oct 18 / 2h16

De et avec Bradley Cooper, avec Lady Gaga, Sam Elliott



Séances

BRULLIOLES

BRUSSIEU

CHAZELLES

CHEVRIERES

DUERNE

FONTANES

GRAMMOND

HTE RIVOIRE

MONTROTTIER

ST CLEMENT

ST LAURENT

ST HEAND

VIOLAY

VIRIGNEUX

Pupille

Séance Supplémentaire à SAINT HEAND



Du 6 au 23 mars

Du 20 au 30 mars

Dragons 3

Qu'est-ce ... Bon Dieu ?

Minuscule 2

La Mule

Jeu 7 mars 18h15

Jeu 7 mars 20h30

Jeu 21 mars 18h15

Jeu 21 mars 20h30
Séance VO sous-titrée

Ven 15 mars 18h30

Ven 15 mars
15h & 20h30

Ven 8 mars 18h

Ven 8 mars 20h30

Ven 22 mars 18h

Ven 22 mars 20h30

Sam 16 mars 17h30

Sam 16 mars 20h30

Sam 30 mars 17h30

Sam 30 mars 20h30

Sam 9 mars 17h

Sam 9 mars 20h30

Sam 23 mars 17h

Sam 23 mars 20h30

Mer 13 mars 17h

Mer 13 mars
14h30 & 20h30

Mer 27 mars 17h

Mer 27 mars
14h30 & 20h30

Dim 10 mars 17h

Mar 12 mars 18h

Mar 12 mars 20h30

Mar 26 mars 18h

Mar 26 mars 20h30

Mer 6 mars 17h30

Dim 17 mars 15h

Mer 20 mars 17h30

Mer 20 mars 20h30

Sam 23 mars 18h

Ven 8 mars 20h30
Sam 9 mars 20h30

Ven 22 mars 20h30

Dim 17 mars 17h

Dim 17 mars 20h

CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 30/01/2019

Avec Mascarade, Sébastien Poncet veut relancer l'activité théâtre dans les monts du lyonnais

Passionné de théâtre, acteur puis metteur en scène à Duerne, Sébastien Poncet a repris en main depuis la rentrée 2018 l'activité théâtre au cœur des monts du lyonnais. Il souhaite transmettre son amour des planches dans les milieux associatifs et scolaires.



Depuis la rentrée 2018, il a relancé l'association artistique culturelle et duernoise, mise en sommeil depuis 4 ans. C'est via sa structure de prestataire de service, Mascarade, qu'il assure deux sessions de cours par semaine. Pour les adultes comme pour les jeunes, l'année se divise en deux phases. D'abord, les acteurs en herbe travaillent l'improvisation et l'aisance à l'oral jusqu'à décembre. Les textes et la mise en scène arrivent de janvier à juin. Les spectacles se dérouleront les 17 et 18 mai 2019.

Sébastien transmet aussi sa passion du théâtre en milieu scolaire. Depuis septembre 2018 également, il intervient dans les écoles primaires privées de Saint-Martin-en-Haut et Yzeron, pour l'option théâtre. L'objectif désormais ?

Pérenniser l'activité dans les monts du lyonnais comme en milieu scolaire pour assurer des spectacles. Et pourquoi ne pas aussi s'inviter en entreprise ? L'idée commence à faire son chemin.

Un cours adulte le mardi soir à 20 heures à la salle Marius Deal de Duerne et un cours pour les enfants et adolescents, le samedi matin à 10 heures 30, au même endroit.

Une cinquantaine de personnes ont participé au grand débat

A l'initiative de Jean Claude Picard, maire, une réunion dans le cadre du grand débat national a eu lieu le jeudi 31 janvier à la salle des fêtes de Duerne. Pas moins d'une cinquantaine de personnes, toutes résidentes des Monts du Lyonnais, ont répondu à l'invitation. Thomas Gassilloud, député de la 10ème circonscription est venu écouter

les diverses revendications non sans avoir précisé qu'il ferait remonter en haut-lieu toutes les sujétions et les remarques exposées durant plus de 3 heures.



Au niveau de la transition écologique, nombreux sont ceux qui ont souligné l'urgence de s'en préoccuper sérieusement avec plusieurs idées fortes, notamment, le développement de véhicules utilisant de nouvelles énergies tout en encadrant les prix, la suppression

immédiate du glyphosate, la réinstallation de la TIPP sur les vols intérieurs "low coast", et inciter les propriétaires à isoler leur bâtiment ont été les plus plébiscités. Pour ce qui concerne la fiscalité et les dépenses publiques, la priorité est la lutte contre l'évasion fiscale. Même s'il convient de reconsidérer le nombre et la rémunération des élus, il faudrait également mettre en place un impôt plus juste et un retour à l'ISF qui n'est pas qu'un symbole. S'il est souhaité de suivre les préconisations de la cour des comptes, la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, la remise en cause de la privatisation des autoroutes et la volonté de valoriser le travail plutôt que l'assistanat ont également recueillis l'adhésion de nombreux participants.

Quant à l'organisation de l'Etat et des services publics, ce sont la remise en place des services publics de proximité, la simplification des démarches administratives, la politique sociale européenne et la reconsidération de la politique de santé qui ont retenus l'attention.

Sur le thème Démocratie et citoyenneté, si la création d'une banque nationale pourrait éponger la dette, il est souhaité une meilleure représentation de la population, la prise en compte du vote blanc, inciter à (re)produire en France, partager les richesses, plafonner les loyers mais surtout augmenter le smic. Un débat en définitive courtois mais constructif.





Lundi 11 mars 2019 de 19h à 21h
à Saint Martin en Haut
Salle Farandole – Mairie de Saint Martin en Haut

Café Appro #3 : cuisiner des produits locaux dans mon restaurant

Vous êtes **gérant ou futur gérante** d'un restaurant dans les Monts et Coteaux du Lyonnais et vous aimeriez vous fournir en local ?

Vous êtes **déjà dans une démarche d'approvisionnement local** et aimeriez la développer davantage ?



Bienvenue à Café Appro !

Témoignage :
Mickaël Charretier du Restaurant
Le Plaisir des Gourmands à Duerne

Café Appro, à quoi ça sert ?

Café Appro, c'est un **temps de rencontre** organisé par la Marque Collective Le Lyonnais Monts et Coteaux en lien avec ses partenaires.

Un des objectifs de l'association est de **mettre en lien productions et débouchés**, via la mise en réseau des Hommes et des filières du territoire des Monts du Lyonnais.

Ces temps d'échange et de partage réunissent des professionnels et des élus soucieux de développer une **économie de proximité** mettant en lien **agriculture, tourisme, artisanat, commerce de proximité,...**

La Marque souhaite accompagner ces dynamiques en proposant des solutions facilitatrices.



Inscription conseillée :

auprès de Sandrine Boireaud
nosproduitsvosdelices@gmail.com

04 78 48 57 66

Participation gratuite et accessible à tous



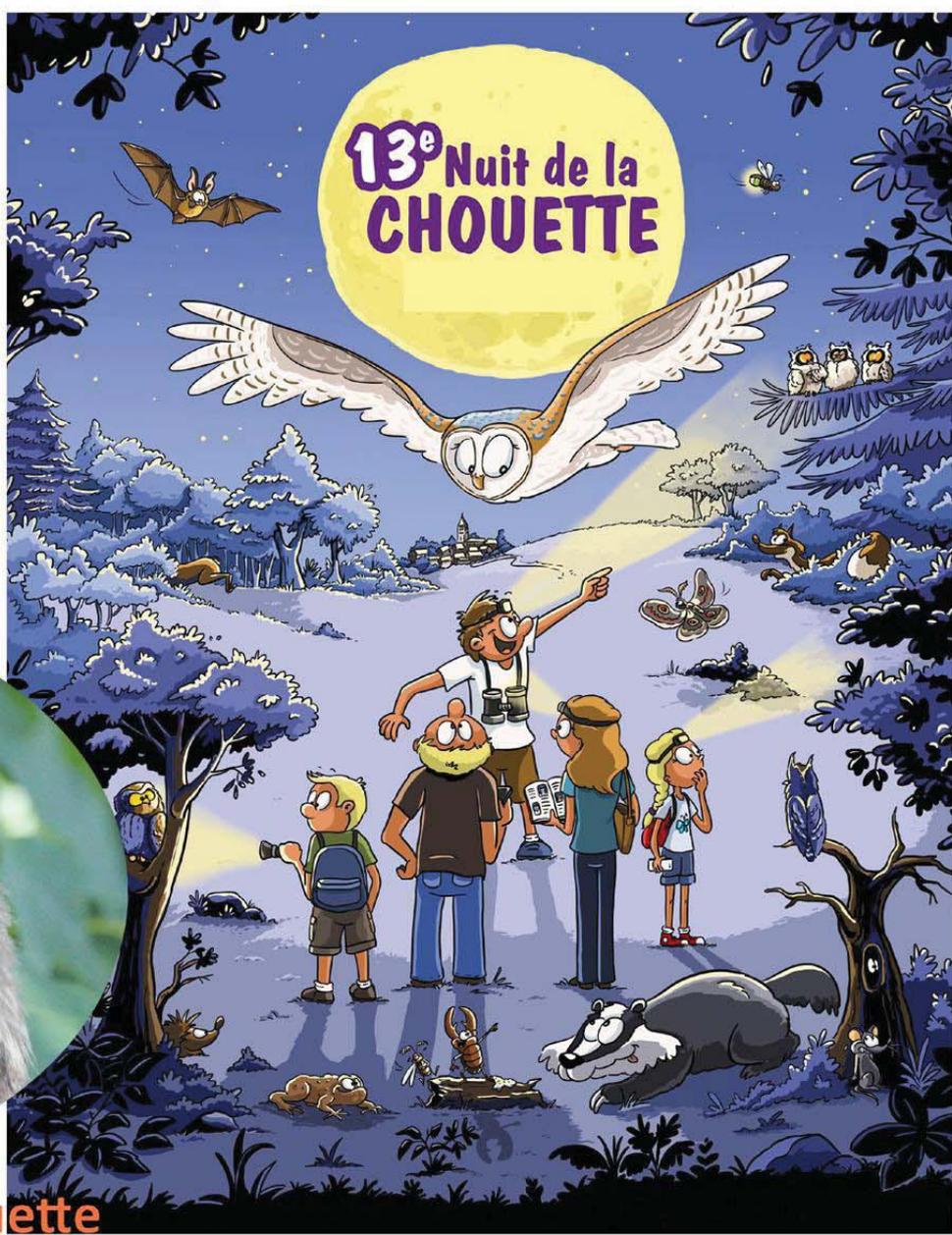
Avec le soutien de





lianechaz@free.fr

Balade crépusculaire
le 2 mars
rdv 19h
MJC
Chazelles sur Lyon



Atelier masque Chouette

le 26 février

Centre Social "L'Equipage"

Inscription obligatoire

Atelier nichoirs
petits oiseaux

28 février à la MJC de Chazelles

Inscription obligatoire



Les Maisons de Services Au Public, MSAP mettent en
place **GRATUITEMENT**

DES CYCLES D'INITIATION AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE



- Groupes de 8 à 10 personnes
- Les jeudis après midi

- Les bases d'Internet et l'utilisation d'une boîte mail
- Utilisation des sites suivants : AMELI (Sécurité sociale)
Impôts, CAF, CARSAT, MSA
- Trucs et astuces pour bien utiliser la souris ou une clé USB

INSCRIPTION

MSAP de St Symphorien sur Coise : **04 78 19 05 14**

Du 17 janvier au 21 février

OU

du 11 avril au 23 mai

MSAP de St Laurent de Chamousset : **04 74 26 50 78**

Du 28 février au 4 avril

OU

du 6 juin au 4 juillet



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PISCINE AU PUBLIC

VACANCES Février 2019

Samedi 16 février 2019	14 H 00 - 19 H 00
Dimanche 17 février 2019	08 H 30 - 12 H 30
Lundi 18 février 2019	14 H 00 - 19 H 00
Mardi 19 février 2019	14 H 00 - 19 H 00
Mercredi 20 février 2019	14 H 00 - 19 H 00
Jeudi 21 février 2019	14 H 00 - 19 H 00
Vendredi 22 février 2019	14 H 00 - 20 H 00
Samedi 23 février 2019	14 H 00 - 19 H 00
Dimanche 24 février 2019	08 H 30 - 12 H 30
Lundi 25 février 2019	14 H 00 - 19 H 00
Mardi 26 février 2019	14 H 00 - 19 H 00
Mercredi 27 février 2019	14 H 00 - 19 H 00
Jeudi 28 février 2019	14 H 00 - 19 H 00
Vendredi 01 mars 2019	14 H 00 - 20 H 00
Samedi 02 mars 2019	14 H 00 - 19 H 00
Dimanche 03 mars 2019	08 H 30 - 12 H 30

MINI STAGE LES 2 SEMAINES DE VACANCES



MINI STAGES DE NATATION

6,15 €
LA SÉANCE

VACANCES DE FÉVRIER (DU 18 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS)

ACTIVITÉ EN MATINÉE DE 10H15 À 11H30* DU LUNDI AU VENDREDI



INFOS & INSCRIPTIONS AU 04 78 48 42 81

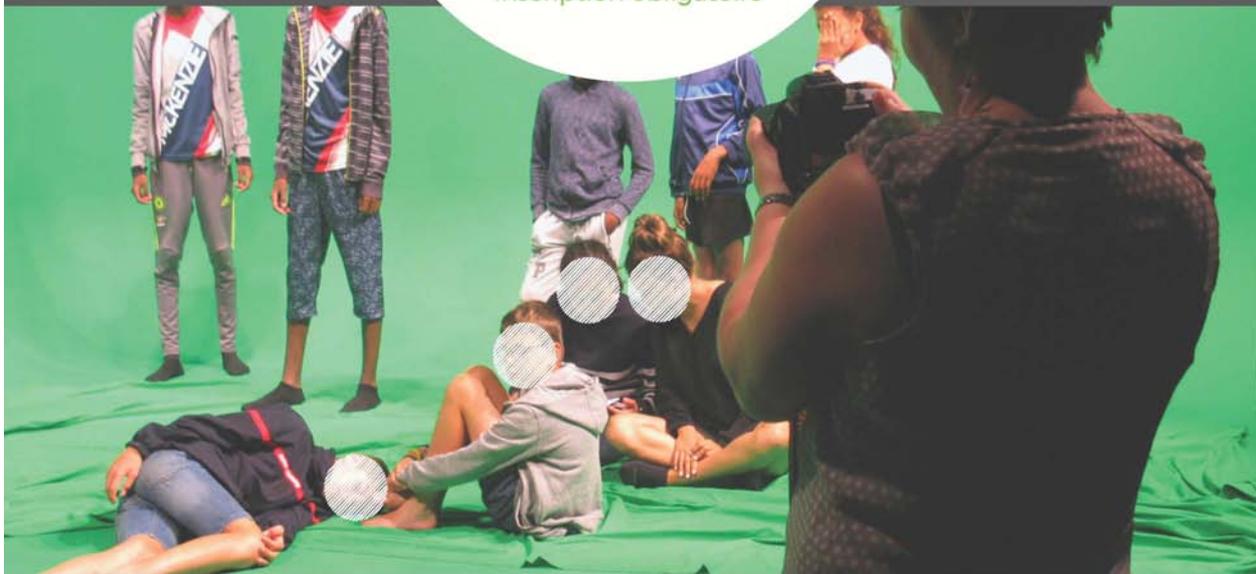
*ATTENTION, HORAIRES DE DÉBUT DE SÉANCE, PRÉVOIR D'ARRIVER EN AVANCE

10H•12H
•
TRUCAGE•
PHOTOS•VIDEOS•
A•PARTIR•D•UN•
FOND•VERT

ATELIER
NUMÉRIQUE
EN FAMILLE
26 FEVRIER
17€/ATELIER

Inscription•obligatoire

14H•16H
•
APPLICATIONS•
PHOTOS•
SUR•TABLETTE•



www.cc-montsdulyonnais.fr/activites-loisirs

La•Maison•du•Numérique•
St•Clément•les•places
04•74•70•68•93••multimedia• cc•mdl•fr

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

28 FÉVRIER ET 1 MARS 2019 : 9H- 17H

ACCUEIL DE 8H30 À 9H00 ET DE 17H00 À 18H00
A ST CLÉMENT LES PLACES

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

TARIF : A PARTIR DE 11€50 (LA JOURNÉE)

ANIMATION ROBOTIQUE

9 - 12 ans

Accessible à tout niveau

Construire, assembler, programmer
Viens t'amuser tout en apprenant !

PLUS D'INFOS : CC-MONTSDULYONNAIS.COM

LA MAISON DU NUMERIQUE
ST CLÉMENT LES PLACES
04 74 70 68 93 - MULTIMEDIA@CC-MDL.FR

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

Ce lieu s'adresse aux enfants de la naissance jusqu'à 6 ans, à leurs parents (ou à un adulte référent tel que les grands-parents, oncles, tantes...) et aux futurs parents.



Le LAEP n'est pas un mode de garde, l'adulte reste durant toute la durée de l'accueil et a l'entière responsabilité de l'enfant qu'il accompagne.

Rencontres, échanges, partage sont les mots qui définissent ce lieu. Il s'agit d'un espace de socialisation et d'éveil aménagé pour les tout-petits.

Le LAEP favorise également les échanges entre adultes.



Le jeu sert de support à l'enfant et à l'adulte pour entrer en relation.

L'accueil est gratuit, la fréquentation est basée sur le principe du volontariat. Seule l'adhésion annuelle de 4€ pour le parent + 1 € / enfant est demandée après une séance de découverte.

Sans inscription, arrivées et départs à heures libres.



Les séances se déroulent dans les locaux des Relais d'Assistantes Maternelles de :

Saint-Symphorien-sur-Coise
Saint-Martin-en-Haut
Aveize
Larajasse
Saint-Laurent-de-Chamousset (nouveau !)

Les professionnels qui accueillent les familles sont formés à l'écoute et à la posture d'accueillants en LAEP.

En congé parental ou pas...
Envie de passer un moment unique avec votre enfant ?
Besoin de rencontrer d'autres parents ?
Envie de faire découvrir la collectivité à votre enfant...
Ce lieu est fait pour VOUS !

Centre Socioculturel
des Hauts du Lyonnais
57 rue des Tanneries
69590 St-Symphorien / Coise
04.78.48.46.14
www.cscdeshautsdulyonnais.fr



J E U M A R R E T T E



Lieu d'Accueil Enfants Parents 0 - 6 ans

Espace de socialisation
et d'éveil par le jeu

Echanges et partage
entre parents et enfants
dans les Monts du Lyonnais



Centre Socioculturel des Hauts du Lyonnais



Accueil libre
et gratuit
Les matins
de 9h à 12h



Lieu d'Accueil Enfants Parents 0-6 ans

Janvier 2019

Mercredi 9 janvier
St-Laurent-de-Chamousset
Judi 10 janvier
St-Symphorien-sur-Coise
Mercredi 16 janvier
St-Symphorien-sur-Coise
Mercredi 23 janvier
St-Symphorien-sur-Coise
Vendredi 25 janvier
St-Laurent-de-Chamousset
Mercredi 30 janvier
Larajasse

Pour nous trouver :

Dans les Relais d'Assistantes Maternelles

St-Symphorien-Coise : 320 rue André Loste
St-Martin-en-Haut : 3 ter rue de Vaganay
Aveize et Larajasse : Le Bourg
St-Laurent-de-Chamousset : « Le Gamin » Espace Juge Pascal,
38 chemin de l'hôpital

Avril 2019

Mercredi 3 avril
St-Laurent-de-Chamousset
Samedi 6 avril
St-Symphorien-sur-Coise
Judi 11 avril
St-Symphorien-sur-Coise
Mercredi 17 avril
St-Symphorien-sur-Coise
Mercredi 24 avril
St-Symphorien-sur-Coise

Février 2019

Mercredi 6 février
St-Laurent-de-Chamousset
Samedi 9 février
St-Symphorien-sur-Coise
Judi 14 février
St-Symphorien-sur-Coise
Vendredi 15 février
St-Laurent-de-Chamousset
Mercredi 20 février
St-Symphorien-sur-Coise
Mercredi 27 février
Aveize

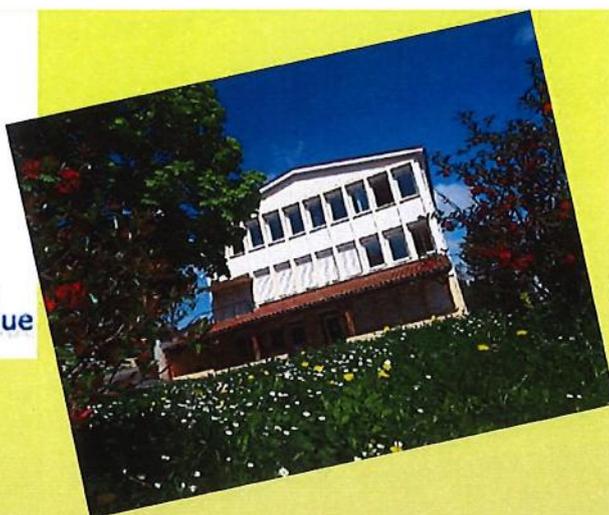
Mars 2019

Mercredi 6 mars
St-Symphorien-sur-Coise
Mercredi 13 mars
St-Laurent-de-Chamousset
Judi 14 mars
St-Symphorien-sur-Coise
Mercredi 20 mars
St-Symphorien-sur-Coise
Mercredi 27 mars
St Martin en Haut
Vendredi 29 mars
St-Laurent-de-Chamousset



Centre Socioculturel
des Hauts du Lyonnais

57 rue des Tanneries
69590 St-Symphorien-sur-Coise
04.78.48.46.14



PORTES OUVERTES

Samedi 2 février 2019 de 9h à 13h

Vendredi 29 mars de 17h à 20h

4ème et 3ème de l'enseignement agricole

BAC PRO Technicien Conseil Vente en Alimentation

(en formation initiale et en apprentissage)

BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires

CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif (en apprentissage)

CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance (en formation continue)

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (en formation continue)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

**304 Boulevard de la Bardière –
69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE**

Tel : 04.78.48.42.24

E.mail : st-symphorien@cneap.fr

Site : www.lycee-jean-monnet.org

Facebook : www.facebook.com/lyceejmonnet/



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Madame le maire, Monsieur le maire,

Depuis le 14 septembre, les autorités belges ont déclaré plusieurs centaines cas de peste porcine africaine sur des sangliers dans le sud-est du pays, à proximité des frontières française et luxembourgeoise.

A ce jour, la France et le Luxembourg demeurent indemnes de peste porcine africaine.

Néanmoins, face au risque élevé de transmission, un plan national d'action a été immédiatement mis en place. Les mesures de ce plan d'action ont pour objectif prioritaire de préserver notre territoire indemne de la peste porcine africaine, dont l'introduction aurait des conséquences dramatiques pour la filière porcine. De nouvelles mesures de prévention ont été annoncées le 14 janvier dernier par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il a ainsi été défini une zone blanche de 141M2 afin de limiter la propagation de la maladie, en France. Dans cette zone, toute activité forestière - économique et de loisir - est désormais interdite. Le dépeuplement des sangliers sera conduit dans cette zone par des actions de chasse intensive.

Plusieurs documents, que vous trouverez ci-joints, destinés aux détenteurs de porcs, à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie, ont été élaborés pour appeler à la vigilance.

La déclaration et l'identification de chaque porc ou sanglier est obligatoire depuis 1er novembre 2018. Il est important que chaque détenteur de porcs puisse se déclarer.

Afin de cibler le maximum de détenteurs, et notamment ceux non enregistrés - non "professionnels", je vous serai reconnaissante de bien vouloir diffuser les documents ci-joints aux détenteurs de porcs et de sangliers de votre commune par tout moyen (affichage, bulletin communal, site Internet...).

Contact auprès de l'EDE (Etablissement départemental de l'élevage) auprès de la Chambre d'agriculture du Rhône :
18 avenue des Monts d'Or, La Tour de Salvagny. 04 78 19 61 70

Je vous tiendrai informé de l'évolution de ce dossier et vous remercie de votre collaboration. Mon équipe à la DDPP est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations et vous prie d'agréer, madame et monsieur le maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Valérie Le Bourg, directrice de la DDPP du Rhône



VIGILANCE Peste Porcine Africaine

Quand la SUSPECTER ?



SI VOUS CONSTATEZ sur vos PORCS

<ul style="list-style-type: none">• Appétit diminué,• Fièvre (plus de 40°C),• Augmentation de la consommation d'eau,• Abattement,• Regroupements inhabituels d'animaux,• +/- Rougeurs sur la peau (oreilles, abdomen...),• +/- Avortements et mortalité sous la mère	OU	<p>Augmentation de la mortalité</p> <p>=</p> <p>Doublement de la mortalité habituelle sur 15 jours dans 1 bande ou 1 salle</p>
---	----	--

CONTACTEZ votre VÉTÉRINAIRE sans délai !

« Mieux vaut signaler un cas suspect qui s'avèrerait négatif plutôt que de ne pas détecter la maladie »

La peste porcine africaine est une maladie contagieuse qui touche uniquement les porcs domestiques et les sangliers. Son introduction sur le territoire national et en élevage aurait des conséquences dramatiques pour la santé des animaux et l'ensemble de la filière porcine. La vigilance de tous est requise pour détecter très rapidement tout foyer qui pourrait survenir sur le territoire.



DÉTENTEURS de Porcs et de Sangliers



Déclaration obligatoire et vigilance PPA



La **peste porcine africaine (PPA)**, est une **maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers**, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée récemment en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les **animaux infectés**, les **matériels**, les **véhicules** et les **personnes** ayant été en contact avec des animaux infectés et **aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés**.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer **nous vous demandons de :**

1- DECLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit **déclarer et identifier** ses animaux.

La déclaration est **obligatoire dès 1 seul porc ou sanglier** en zone à risque de PPA (actuellement communes limitrophes de la zone infectée en Belgique) et le sera sur l'ensemble du territoire à partir du 1^{er} novembre 2018.

La déclaration est à faire **auprès de l'EDE** (Établissement départemental de l'élevage). 04 78 19 61 70

2- RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

➡ Conformément à la **réglementation** en vigueur

- **Ne nourrissez pas** vos porcs ou sangliers **avec des restes de repas**
- **Empêchez tout contact** de vos porcs ou sangliers **avec des sangliers sauvages** (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...)
- **N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un pays infecté*** sauf conditions particulières (contacter la DDecPP)

➡ Par ailleurs, les **recommandations** sont les suivantes

- **Tout visiteur** doit mettre **une tenue et des bottes propres** et **se laver les mains** avant d'entrer en contact avec vos animaux
- **Empêchez tout contact** de vos porcs ou sangliers **avec des personnes ayant été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés** (élevage ou chasse) depuis moins de 48h
- **Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse** (tenue, bottes, voiture), ni **trouée, ni chien de chasse** dans l'élevage. **Lavez-vous les mains** au savon au retour de chasse

3- CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, **ou mortalité anormale** ➡ Contactez votre vétérinaire au plus vite.

**Pays infectés au 20/09/2018 sur le continent européen : Belgique, Hongrie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Ukraine, Moldavie, Russie, Sardaigne*

Pour plus d'information : <http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>
<https://www.pplateforme-esa.fr/>

